



Accompagnement pour les collectivités du Centre Ouest Bretagne

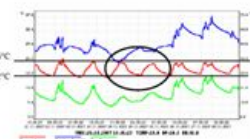
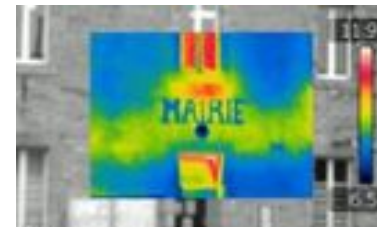


Dispositif Eco-énergie tertiaire



Mission de Conseil en Energie Partagé

- Bilan énergétique global du patrimoine communal
- Préconisations pour réduire les consommations énergétiques et augmenter l'utilisation d'énergie renouvelable
- Suivi des consommations, actions de sensibilisation
- Appui à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur des bâtiments communaux
- Accompagnement de projets et aide au financement
- Coût du service pour les communes : 1,2 €/an.hab (convention de trois ans)

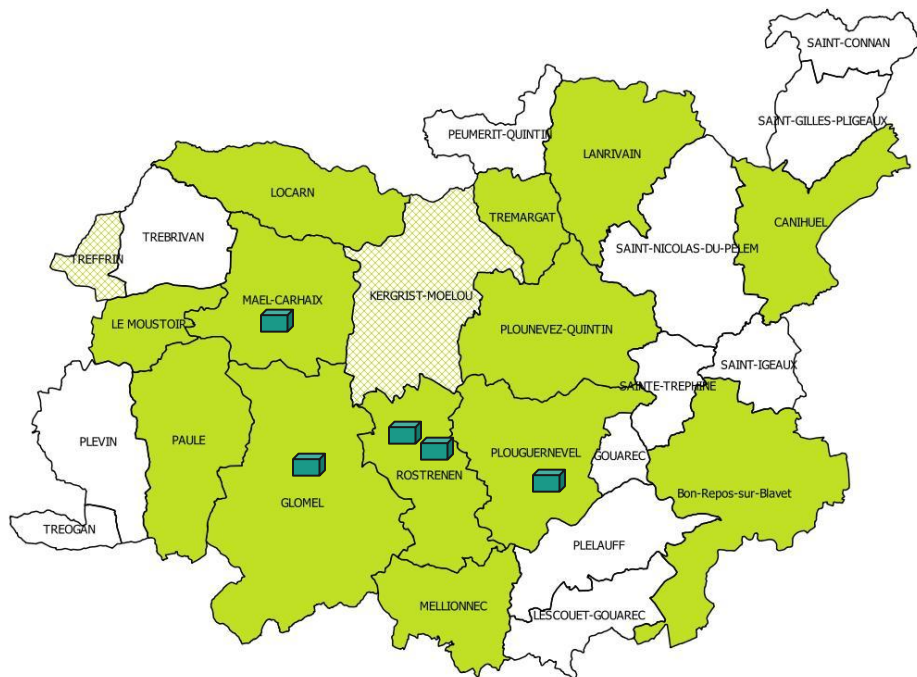


Communes adhérentes au CEP en COB



- 13 communes adhérentes et accompagnées (sur 27)
- 2 communes en réflexion
- Réflexion en cours sur le patrimoine de la CCKB

Bâtiments communaux recensés > 1000 m²



- 5 bâtiments recensés (à confirmer)

L'accompagnement des collectivités adhérentes sur ce sujet sera inclu dans le coût de l'adhésion

Etapes Partie 1	Rôle de la commune	Rôle de l'ALEC	Echéance
1 / Recenser le patrimoine concerné	<ul style="list-style-type: none"> •Vérification et analyse à l'unité parcellaire •Compléter la matrice (indicateurs, occupations, travaux, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> •Pré-ciblage des bâtiments •Transmission d'une matrice recensant les données nécessaires à la saisie OPERAT 	30/09/2021
2/ collecter les données de consommation	-	<ul style="list-style-type: none"> •Transmission des données de consommations à la collectivité (tableur excel) 	
3/ saisir les données et les indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> •Création du compte OPERAT et saisi du patrimoine •Saisie des données/indicateurs 	<ul style="list-style-type: none"> •Accompagnement de la collectivité 	
4/ Définir l'année de référence et les objectifs	-	<ul style="list-style-type: none"> •Assistance au choix de l'année de référence •Aide à la détermination des objectifs à atteindre / bât. 	

Etapas Partie 2	Rôle de la collectivité	Rôle de l'ALEC	Echéance
5/ Elaborer le plan d'action(et modulation en fonction des contraintes)	<ul style="list-style-type: none"> •Passation des marchés d'audits ou appui sur les dispositifs existants (ACTEE => SDE 22) •Saisie des modulations et des justificatifs dans OPERAT •Validation des scénarios des plans d'actions 	<ul style="list-style-type: none"> •Appui à la hiérarchisation des potentiels de gain •Ciblage des bâtiments nécessitant un audit •Aide aux choix des travaux à retenir •Proposition de modulations en fonction des contraintes (techniques, économiques, etc.) 	30/09/2026
6/ Mettre en place le plan d'action	<ul style="list-style-type: none"> •Passation des marchés de travaux •Suivi des chantiers en interne ou via des équipes de Moe en fonction des projets • 	<ul style="list-style-type: none"> •Aide à la formalisation des performances et objectifs à atteindre dans les documents de consultation •Contrôle des réductions de consommation après travaux 	
7/ Remonter les données en suivi dans OPERAT	•Saisie des données/indicateurs avec le soutien du conseiller CEP	•Transmission des données de consommations / bât. à la collectivité (tableur excel)	Chaque année au 30/09/XXXX

Merci pour votre attention

N'hésitez pas à nous contacter:

ALECOB

02 98 99 27 80

contact@alecob.org

www.alecob.jimdofree.com

Maison de Services Aux Publics - Pl. De La Tour d'Auvergne - Carhaix